

OBJET

FINANCES - Attribution
de subventions à diverses
associations.

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
28/01/20

Date d'affichage :
10/02/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 43

Nombre de Conseillers
votant : 43

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 FÉVRIER 2020 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Caroline ALLAIGRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)(s) :

M. Florian DEMARCQ, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Le secteur associatif représente un vecteur important de la vie locale. Aussi la Ville de Saint-Quentin mène-t-elle une politique volontariste d'aides directes et indirectes apportées aux associations, celle-ci constituant une priorité en matière budgétaire.

Ainsi, sont proposées au Conseil les subventions suivantes :

Groupement d'Intérêt Public de l'Académie d'Amiens –GIP Académique Formation	
- Subvention exceptionnelle pour l'école d'application Eugène Corrette et l'école Ferdinand Buisson dans le cadre d'un voyage d'étude	2 000 €

Lycée Condorcet	
- Subvention exceptionnelle dans le cadre du séjour à Saint-Quentin Nouveau Brunswick, en mars 2020, d'une délégation afin d'organiser un échange professionnel entre étudiants des sections post bac (BTS et IUT) dans le domaine de la métallurgie	1 500 €
Association La Boîte à Rythme	
- Subvention exceptionnelle au titre de l'organisation d'un concert à La Nouvelle Manufacture le 8 novembre 2019	400 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) d'accorder les subventions détaillées ci-dessus, étant précisé que les crédits correspondants seront prélevés par virements sur les crédits budgétaires de l'exercice en cours ;


2°) d'autoriser Mme le Maire à accomplir toutes formalités nécessaires en vue de leur mandatement aux bénéficiaires, sous réserve que ceux-ci soient en conformité avec les dispositions en matière de subventions versées aux associations.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,




 Frédérique MACAREZ
 Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200203-48767-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/20

Publication : 10/02/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation